**Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal**

**du vendredi 5 janvier 2024**

Présents : Tout le conseil

**Travaux commission**

Le conseil municipal valide les décisions suivantes :

- Facturation de la réparation des cloches de l’église.

- Devis de l’entreprise DORARD et devis de ses fournisseurs pour l’aménagement des abords de l’Espace de FROMENT, total 8 715 € TTC.

- Un bon d’achat à Fabien TACHON à l’occasion de la naissance de Roxane

.

- Les heures d’ouverture de la mairie au public : tous les jours de 9h15 à 11h45. Accueil possible lundi mardi mercredi et jeudi, les après-midis, mais uniquement sur RDV avec l’agent en poste ce jour.

- Devis de CONFORAMA aménagé pour l’équipement des chambres du gîte nommé Gîte du BRENASSET.

- Achat d’un convertible à CONFORAMA.

-Mise à disposition du gîte à la location au tarif de 70 euros la nuitée pour 4 personnes et 10 euros par personne supplémentaire et 490 euros la semaine.

- Nouveaux tarifs fixés pour la salle des fêtes applicables en 2025 qui seront publiés mi 2024.

-Etablissement d’une convention à signer avec les présidents des associations concernant les mises à disposition de cette salle (nombre de personnes).

- Tarifs des concessions cimetière applicables dès février 2024 :

Concession : 100 € le m2

Colombarium : 15 ans : 250.00 €

30 ans : 400.00 €

Dispersion des cendres au jardin du souvenir 50 €

- Pas de travaux prévus sur le logement de l’école en 2024.

- Le rapport de la commission locale d’évaluation des charges transférées (CLECT) est approuvé. La commune de Isserpent recevra une attribution de compensation positive de 30 050 €.

- Demande un devis pour la réalisation d’un portail sur l’entrée Espace De FROMENT côté bourg. L’entreprise Serrurerie Nouvelle sera sollicitée.

- Demande un devis pour un raccordement ENEDIS pour le garage communal (ancien garage Magnet).

- La gestion du panneau lumineux doit être revue et nous sommes en attente d’une charte avec le département.

- Le portage du dossier d’aménagement du four à pain pour une programmation prochaine à un financement LEADER. Si ce projet n’obtient pas le financement, il est abandonné.

Montage financier : Dépenses 50 000 € HT

Recettes Fonds LEADER (80 %) 40 000 €

- Une subvention de 250 € pour le festival des Monts de la Madeleine est reconduite pour 2024.

- Le recensement qui débute le 18 janvier 2024 jusqu’au 17 février 2024 est assuré par Jocelyne SABOT CARMIÉ.

* Des travaux d’étude et de maitrise énergétique sont au programme 2024.